

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. LE GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 7 décembre 2020 à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Nil Longpré  
Siège #2 - Nicole Charette  
Siège #3 - Marie-Claire Thivierge  
Siège #4 - Catherine Demange  
Siège #5 - Sarah Carrier  
Siège #6 - France Dodier

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT** l'arrêté ministériel de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

**CONSIDÉRANT QUE** selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

**EN CONSÉQUENCE,**  
Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
ET résolu unanimement:

**QUE** le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence ;

**QU'**un enregistrement audio de cette séance soit disponible sur le site web de la municipalité de Piopolis.

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2020-12-196**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère France Dodier,  
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,  
Et résolu,

**QUE** le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants:

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 - Séance ordinaire du 2 novembre
- 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE
  - 4.1 - Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière

- 4.2 - Rapport du maire
  - 4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de novembre
- 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 6 - CORRESPONDANCE
  - 6.1 - Bordereau des correspondances
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 7.1 - Calendrier des séances ordinaires du conseil 2021
  - 7.2 - Registre public des déclarations des élus
  - 7.3 - Indexation des salaires des employés et des allocations des élus
  - 7.4 - Avis de motion - Règlement no 2021-01 régissant les comptes de taxes et le taux d'intérêt
  - 7.5 - Vérificateur externe - mandat
  - 7.6 - Banque d'heures Infotech
  - 7.7 - Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec (TECQ 2019-2023)
  - 7.8 - Site Internet
  - 7.9 - Affectation de surplus 2020
  - 7.10 - Demande d'aide financière 2021 - Place aux jeunes du Granit
  - 7.11 - Adoption de la politique de gestion de la dette
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 9 - TRANSPORT
  - 9.1 - Programme d'aide à la voirie locale - volet entretien des routes locales
  - 9.2 - Souffleur Vohl 1972- vente par appel d'offres
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
  - 10.1 - Procédé de déphosphoration - Système d'épuration des eaux usées
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
  - 11.1 - Paniers de Noël
  - 11.2 - Ligne nationale de prévention du suicide 9-8-8
  - 11.3 - Adhésion et don - JEVI ESTRIE
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
  - 12.1 - Demande de dérogation mineure - Lot 5 206 654 - Rang des Grenier
  - 12.2 - Demande de permis - PIIA - 438 Principale
  - 12.3 - Redevances 2020 Parc éolien
  - 12.4 - Demande de modifications au règlement de zonage
- 13 - LOISIRS-CULTURE
  - 13.1 - Remboursements - Programme d'aide aux familles et aux aînés
  - 13.2 - Analyse structurale - quai de Piopolis
  - 13.3 - Achat d'un quai pour le camping municipal
  - 13.4 - Calendrier du 150e
- 14 - FINANCES
  - 14.1 - Comptes à payer
  - 14.2 - Dépenses récurrentes
- 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES
- 16 - VARIA
- 17 - RAPPORT DES COMITÉS
- 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-12-197

#### 3.1 - Séance ordinaire du 2 novembre

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,  
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,  
Et résolu,

**QUE** le procès-verbal du 2 novembre 2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

### **4.1 - Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière**

La directrice générale mentionne que l'enregistrement audio de la séance sera disponible sur le site Internet de la Municipalité.

La directrice générale et secrétaire-trésorière informe le conseil qu'il y aura séance extraordinaire le 17 décembre à 18h30 pour l'adoption du budget 2021 et du programme triennal d'immobilisations 2021-2023. Cette dernière sera suivie d'une deuxième séance extraordinaire pour le dépôt du projet de règlement régissant les comptes de taxes et le taux d'intérêt de l'année 2021.

Mme Fredette informe le conseil qu'à l'occasion de la période des Fêtes, le bureau municipal sera fermé du 21 décembre 2020 au 3 janvier 2021.

### **4.2 - Rapport du maire**

Inscrire contenu ici

#### **4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de novembre**

Monsieur le maire informe les membres du conseil des points importants discutés au Conseil des maires du 18 novembre dernier.

## **5 - PÉRIODE DES QUESTIONS**

Aucune question.

## **6 - CORRESPONDANCE**

### **6.1 - Bordereau des correspondances**

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de novembre 2020 est remise aux membres du Conseil. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

## **7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

2020-12-198

### **7.1 - Calendrier des séances ordinaires du conseil 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la nouvelle année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune de celles-ci ;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Appuyé par la conseillère France Dodier,  
Et résolu,

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19 h, sauf exception lors d'un jour férié :

- 11 janvier
- 1 février
- 1 mars
- 5 avril
- 3 mai
- 7 juin
- 5 juillet
- 9 août
- 7 septembre
- 4 octobre
- 15 novembre

- 6 décembre

**QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **7.2 - Registre public des déclarations des élus**

Selon la Loi, le greffier ou le secrétaire-trésorier doit déposer au conseil lors de la dernière séance ordinaire de l'année un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil lorsqu'il a reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée, ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (ci-après « Loi sur l'éthique »), et qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus.

La directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne qu'il n'y a aucune inscription à ce registre tenu en vertu de la Loi sur l'Éthique et la Déontologie depuis la dernière année. Aucun élu municipal n'a déclaré avoir reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4° du premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

2020-12-199

### **7.3 - Indexation des salaires des employés et des allocations des élus**

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,  
Et résolu,

**QUE** le salaire des employés municipaux et les allocations des élus seront augmentés de l'ordre de 0.7 % pour année 2021, soit l'indice des prix à la consommation (IPC) du Canada pour la période de référence d'octobre 2019 à octobre 2020;

**QUE** cette augmentation sera effective au 1er janvier 2021 ;

**QUE** cette augmentation ne s'applique pas pour les emplois étudiants ou occasionnels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **7.4 - Avis de motion - Règlement no 2021-01 régissant les comptes de taxes et le taux d'intérêt**

La conseillère Nicole Charette donne avis de motion qu'à la séance extraordinaire du 17 décembre prochain, sera présenté le projet de règlement numéro 2021-01 modifiant le règlement 2020-01 régissant les comptes de taxes et le taux d'intérêt.

2020-12-200

### **7.5 - Vérificateur externe - mandat**

**ATTENDU QU'**en vertu des dispositions du Code municipal, le Conseil municipal doit procéder à la nomination d'un vérificateur externe afin de vérifier les états financiers de la Municipalité ainsi que tout autre document déterminé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de reconduire, pour l'exercice financier 2020, le mandat de la firme qui a procédé à la vérification de l'exercice précédent ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,  
Appuyé par la conseillère France Dodier,  
Et résolu,

**QUE** la firme Raymond Chabot Grant Thornton (bureau de Lac-Mégantic) soit nommée à titre de vérificateur externe de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-12-201

#### 7.6 - Banque d'heures Infotech

**ATTENDU QUE** la directrice générale et la secrétaire-administrative ont besoin d'heures de consultation avec l'équipe de Sygem pour du dépannage ponctuel, les mises à jour du rôle et la préparation de la taxation ;

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,  
Et résolu,

**QUE** la banque d'heures de consultation avec Infotech soit renouvelée en 2021 pour un total de 14 heures au montant de 1 120 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-12-202

#### 7.7 - Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec (TECQ 2019-2023)

**ATTENDU QUE** la municipalité de Piopolis a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par la conseillère France Dodier,  
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,  
Et résolu :

**QUE** la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

**QUE** la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 02 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**QUE** la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

**QUE** la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**QUE** la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 02 ci-jointe reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-12-203

#### 7.8 - Site Internet

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance de deux offres de service pour la conception d'un nouveau site Internet;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyé par le conseiller Nil Longpré,  
Et résolu,

**DE** retenir l'offre de service de Numérique.ca, soit le forfait *Entourage*, au montant de 1 500 \$ par année plus taxes applicables;

**QUE** cette dépense soit payée à même le poste budgétaire Autres dépenses gestion administrative (02-130-00-999).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2020-12-204**

**7.9 - Affectation de surplus 2020**

**ATTENDU QUE** la municipalité bénéficie de 683 860 \$ du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 pour des travaux de voirie et d'infrastructures municipales;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piopolis doit maintenir un seuil minimal d'immobilisation de 94 750 \$;

**ATTENDU QUE** selon une estimation des résultats financiers, la Municipalité prévoit faire un surplus budgétaire à la fin de l'année 2020;

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,  
Appuyé par le conseiller Nil Longpré,  
Et résolu,

**QUE** le surplus de l'exercice budgétaire de 2020 de la Municipalité de Piopolis, jusqu'à un maximum de 90 000 \$, si surplus il y a, soit affecté aux dépenses reliées à la TECQ et au seuil minimal d'immobilisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2020-12-205**

**7.10 - Demande d'aide financière 2021 - Place aux jeunes du Granit**

**ATTENDU QUE** Place aux jeunes du Granit favorise la migration, l'établissement et la rétention de jeunes diplômés âgés de 18 à 35 ans dans la MRC du Granit;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyé par la conseillère France Dodier,  
Et résolu,

**QUE** le Conseil municipal de Piopolis s'engage à donner un montant de 100 \$ à Place aux jeunes qui est chapeauté par l'organisme Intro-Travail et Carrefour Jeunesse-Emploi du Granit à même le poste budgétaire 02-190-00-970 (subventions et dons - administration générale).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2020-12-206**

**7.11 - Adoption de la politique de gestion de la dette**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal accorde un intérêt de premier plan au contrôle de la dette municipale afin de maintenir un niveau d'endettement raisonnable pour les contribuables, tout en permettant le maintien des services municipaux et leurs développements ;

**CONSIDÉRANT QUE** pour atteindre ces objectifs, il y a lieu d'élaborer une politique de gestion de la dette permettant au conseil municipal de se doter d'outils de contrôle ;

**CONSIDÉRANT** l'importance de fixer par écrit les cibles de résultats à atteindre et la manière de les mesurer afin d'assurer une transparence auprès de la population.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,  
Appuyé par la conseillère France Dodier,  
Et résolu,

**QUE** le conseil adopte une politique de la gestion de la dette en pièce jointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **9 - TRANSPORT**

**2020-12-207**

#### **9.1 - Programme d'aide à la voirie locale - volet entretien des routes locales**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 10 723 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2020 ;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,  
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Et résolu,

**QUE** la municipalité de Piopolis informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2020-12-208**

#### **9.2 - Souffleur Vohl 1972- vente par appel d'offres**

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite vendre le souffleur Vohl 1972 ;

**ATTENDU QUE** la municipalité a mandaté le Centre de services partagés du gouvernement du Québec pour procéder à la vente par appel d'offres;

**ATTENDU QUE** l'appel d'offres a obtenu cinq soumissions, dont deux sont à égalité ;

Il est proposé par la conseillère France Dodier,  
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,  
Et résolu,

**QUE** l'offre de 3 500 \$ déposée par Transport Gilles Tessier Inc. soit retenue selon les conditions prévues à l'entente de services pour la disposition de biens excédentaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **10 - HYGIÈNE DU MILIEU**

**2020-12-209**

#### **10.1 - Procédé de déphosphoration - Système d'épuration des eaux usées**

**ATTENDU QUE** la municipalité doit améliorer l'efficacité du système de traitement physico-chimique tertiaire des eaux usées ;

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance de l'offre de services professionnels de Nixo Experts-Conseils.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyé par la conseillère France Dodier,  
Et résolu,

**QUE** la municipalité de Piopolis retienne l'offre de service de Nixo Experts-Conseils d'un montant estimé de 2 000\$ plus taxes applicables ;

**QUE** cette dépense soit payée à même le poste budgétaire Entretien et réparation réseau eaux usées (02-415-00-520).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

**2020-12-210**

### **11.1 - Paniers de Noël**

**ATTENDU QUE** dans le contexte de pandémie, la municipalité n'a pas organisé son souper annuel de reconnaissance des bénévoles ;

**ATTENDU QUE** la préparation des paniers de Noël ne peut se réaliser sur sa forme habituelle puisqu'aucun rassemblement n'est permis ;

**ATTENDU QUE** des gens sont dans le besoin et que la municipalité souhaite poursuivre la distribution des paniers de Noël.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,  
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Et résolu

**QUE** cette dépense soit payée à même le budget non utilisé Semaine du bénévolat (02-590-00-329) afin de préparer une vingtaine de paniers de Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2020-12-211**

### **11.2 - Ligne nationale de prévention du suicide 9-8-8**

**ATTENDU QUE** la détresse et l'anxiété touchent de plus en plus de gens;

**ATTENDU QUE** des recherches menées par l'Association canadienne pour la Santé mentale démontrent que davantage de Canadiens, en particulier les plus vulnérables, pensent au suicide;

**ATTENDU QU'**il existe des catalogues de numéros de téléphone pour appeler à l'aide;

**ATTENDU QU'**une personne en crise ou en détresse doit obtenir de l'aide rapidement et facilement;

**ATTENDU QU'**un simple numéro de téléphone à trois chiffres serait facile à retenir et pourrait faire une réelle différence;

**ATTENDU QUE** le député fédéral de Mégantic—L'Érable, Luc Berthold, a sollicité l'appui des municipalités :

#### **PAR CONSÉQUENT,**

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier et résolu unanimement, que la municipalité appuie la démarche du député Berthold auprès de la ministre de la Santé afin que le gouvernement adopte une ligne nationale de prévention du suicide à trois chiffres.

**DE** transmettre une copie de cette résolution au député ainsi qu'à la ministre de la Santé, l'honorable Patty Hajdu.

**2020-12-212**

### **11.3 - Adhésion et don - JEVI ESTRIE**

**ATTENDU QUE** Jevi - Centre de prévention du suicide - Estrie est un organisme communautaire ayant pour mission la promotion du mieux-vivre et la prévention du suicide ;

**ATTENDU QU'**il intervient auprès de la population des sept territoires de l'Estrie qu'il dessert, dont celui de la MRC du Granit ;

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Appuyé par le conseiller Nil Longpré,  
Et résolu,

**QUE** la municipalité de Piopolis soit membre corporatif de JEVI - Centre de prévention du suicide.



QU'une contribution de 50 \$ soit versée à l'organisme à même le poste Subventions et dons - Admin. générale (02-190-00-970).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**2020-12-213**

### **12.1 - Demande de dérogation mineure - Lot 5 206 654 - Rang des Grenier**

**CONSIDÉRANT** la demande de dérogation mineure 2020-11-0012 de M. Yvan Shank;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande est pour vendre le terrain pour un acheteur qui aimerait construire ;

**CONSIDÉRANT QUE** la superficie du terrain et que sa largeur au chemin est supérieure aux normes du règlement sur le lotissement ;

**CONSIDÉRANT QUE** la profondeur moyenne est de 74,7 m (70,1 m et 79,25 m) et que la norme exigée est de 75 m ;

**CONSIDÉRANT QUE** la différence avec la norme exigée est de 0,3 m (1 pied), dérogeant ainsi de moins de 1%, la demande de dérogation est donc mineure ;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU recommande au Conseil municipal d'accepter la demande.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,  
Et résolu,

**QUE** le conseil autorise la dérogation mineure 2020-11-0012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2020-12-214**

### **12.2 - Demande de permis - PIIA - 438 Principale**

**CONSIDÉRANT** la demande de permis de rénovation 2020-10-0106 de Mme Maude Verreault ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande est pour l'ajout d'un œil de bœuf en haut de la façade ouest du bâtiment (au grenier) ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'œil sera en PVC blanc et que les fenêtre dessous sont en bois de couleur beige et le bâtiment en fausse-brique brune à rouge ;

**CONSIDÉRANT QUE** la plupart des critères du PIIA ne sont pas respectés ;

**CONSIDÉRANT QUE** la proposition manque de documentation (absence de présentation montrant l'emplacement sur le mur, illustration pauvre (ovale bleu sans encadrement, mi support), absence d'informations sur la performance énergétique, la proportion par rapport aux autres fenêtres, etc. ;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU recommande au Conseil municipal de refuser la demande;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,  
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,  
Et résolu,

**QUE** le conseil refuse la demande de permis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **12.3 - Redevances 2020 Parc éolien**

Monsieur le maire informe les membres du Conseil que selon l'information reçue

d'Énergie du Granit, la Municipalité recevra un montant de 104 049 \$ en redevances pour l'année 2020.

**2020-12-215**

#### **12.4 - Demande de modifications au règlement de zonage**

**ATTENDU QUE** le conseil souhaite inclure des dispositions relatives aux résidences de tourisme;

**ATTENDU QUE** ce genre d'usage provoque plusieurs problématiques ;

**ATTENDU QUE** les problématiques sont d'ordres environnementale, de nuisance et de gestion des usages;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal souhaite modifier sa réglementation afin de corriger ces problématiques;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyé par la conseillère France Dodier,  
Et résolu,

**DE** demander à la MRC du Granit de préparer les documents nécessaires afin de procéder à la modification de son règlement de zonage afin d'inclure des dispositions relatives aux résidences de tourisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **13 - LOISIRS-CULTURE**

**2020-12-216**

#### **13.1 - Remboursements - Programme d'aide aux familles et aux aînés**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piopolis a adopté le 14 janvier 2019 le Règlement 2019-03 modifiant le règlement 2017-06 sur le programme d'aide aux familles et aux aînés ;

**ATTENDU QUE** le règlement vise à soutenir les familles dont les enfants participent à des activités de loisir, de culture ou de sport dans la Municipalité de Piopolis ou dans d'autres municipalités de la MRC du Granit ainsi que les aînés qui participent à de telles activités ;

**ATTENDU QUE** les remboursements des volets familles et aînés sont d'un maximum de 500 \$ par personne admissible ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu 3 demandes admissibles de remboursement provenant de familles (6 enfants) pour un montant de 1 983 \$, et 7 demandes admissibles de remboursement provenant d'aînés pour un montant de 536 \$ ;

**ATTENDU QUE** les demandes doivent être accompagnées des documents exigés par la Municipalité, dont une preuve de participation ;

**ATTENDU QUE** le Conseil rembourse une fois par année en décembre les sommes demandées jusqu'à concurrence des montants maximums prévus dans les volets du programme soit 5000 \$ ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,  
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Et résolu,

**QUE** le Conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, après avoir reçu toutes les preuves exigibles, à rembourser les montants réclamés totalisant 2 519 \$.

**QUE** les montants soient pris à même le poste de dépenses 02-590-00-999 : Politique familiale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2020-12-217**

#### **13.2 - Analyse structurale - quai de Piopolis**

**ATTENDU QU'**une analyse de la structure du quai de Piopolis a été réalisée en 2015;

**ATTENDU QUE** cette analyse recommandait d'effectuer des relevés périodiquement ;

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance de l'offre de services professionnels de Nixo Experts-Conseils.

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,  
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,  
Et résolu,

**DE** retenir l'offre de service de Nixo Experts-Conseils au montant estimé à 3 000 \$.

**QUE** cette dépense soit payée à même les surplus cumulés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2020-12-218**

**13.3 - Achat d'un quai pour le camping municipal**

**ATTENDU QUE** plusieurs campeurs ont leur embarcation et amarrent celle-ci à même la plage municipale;

**ATTENDU QUE** l'installation de guérites aux rampes de mise à l'eau du lac Mégantic sera faite au printemps ;

**ATTENDU QUE** la location d'emplacement à un quai représente une source de revenus pour le camping municipal ;

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,  
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,  
Et résolu,

**DE** retenir la soumission de l'entreprise Les Quais du Phare datée du 24 novembre 2020 pour l'achat d'un quai de 4 emplacements de qualité semi-commerciale et dix taquets d'amarrage au montant de 14 581\$ plus taxes applicables ;

**QUE** cette dépense soit payée à même le poste budgétaire Entretien bâtiments et terrain - camping (02-701-90-522).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2020-12-219**

**13.4 - Calendrier du 150e**

**ATTENDU QUE** l'année 2021 marquera les 150 ans de l'histoire de Piopolis;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal souhaite souligner cet événement important en distribuant gratuitement sur son territoire un calendrier contenant des photos historiques de la municipalité;

Il est proposé par la conseillère France Dodier,  
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,  
Et résolu,

**QUE** la soumission de Multicopie soit retenue au montant de 1310 \$ pour le montage et l'impression de 300 copies.

**QUE** cette dépense soit payée à même le poste budgétaire du 150e (02-702-90-950).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**14 - FINANCES**

**2020-12-220**

**14.1 - Comptes à payer**

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Appuyé par la conseillère France Dodier,  
Et résolu,

**QUE** les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

**14.2 - Dépenses récurrentes**

La liste des dépenses récurrentes du mois de novembre 2020 est déposée aux membres du Conseil.

**2020-12-221**

**15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES**

M. le Maire félicite les personnes impliquées dans l'organisation de la distribution des cadeaux de Noël aux vingt-cinq enfants du village inscrits à cette activité qui fut fort appréciée.

**16 - VARIA**

Aucun sujet à traiter.

**17 - RAPPORT DES COMITÉS**

Conseiller # 1 M. Nil Longpré  
Loisirs et culture (aménagement, urbanisme et développement)  
Comités : Cœur Villageois, Belvédère chemin de Bury, Route des sommets, camping municipal

Conseillère # 2 Mme Nicole Charette  
Mairesse suppléante, santé et bien-être  
Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), APLM, Comité des aînés, Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP), Écho de Piopolis, Comité Vert

Conseillère # 3 Mme Marie-Claire Thivierge  
Santé et bien-être  
Comités : Semaine des bénévoles (souper/paniers), bibliothèque, Comité des aînés (sous-comité dîner communautaire), Comité de développement local de Piopolis (CDLP), Fleurons du Québec

Conseiller # 4 Mme Catherine Demange  
Aménagement, urbanisme et développement, Halte des Zouaves  
Comités : Comité culturel de Piopolis, Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseiller # 5 : Mme Sarah Carrier  
Loisirs et culture (parc et terrains de jeux), transport.  
Comités : Piopolis fête l'hiver, Noël des enfants, politique familiale municipale

Conseiller # 6 : Mme France Dodier  
Administration générale, sécurité publique, transport  
Comités : Trans-autonomie, semaine des bénévoles.

Maire : M. Peter Manning  
Transport et hygiène du milieu, responsable de l'information, sécurité publique, administration générale  
Comités : Conseil des maires et comités MRC, Belvédère chemin de Bury, Comité Vert

**18 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2020-12-222**

**19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère France Dodier,

**QUE** la séance soit levée; il est 19 h 54.

\_\_\_\_\_  
Emmanuelle Fredette,  
Directrice générale & secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Peter Manning, maire

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.**

\_\_\_\_\_  
Emmanuelle  
Directrice générale & secrétaire-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Peter Manning  
Maire

## CORRESPONDANCE REÇUE AU BUREAU MUNICIPAL EN NOVEMBRE 2020

Liste déposée à l'assemblée du 07 Décembre 2020

### L'ÉQUIPE D'APOGÉE

- Apogée est un nouveau magazine (papier et web) qui met en valeur l'unicité des produits et les richesses humaines et naturelles, tout en développant les réflexes d'achat local et de fierté régionale.

### COLLECTIF PETITE ENFANCE

- La grande semaine des tout-petits, en période COVID-19 qui aura lieu du 15 au 21 novembre prochain.

## Liste des comptes à faire approuver pour le mois de décembre 2020

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
795	A. Bégin et fils inc.	Ménage sur porte, coupe froid, vis + roulette - garage Opérateur MH5011 110 volts + télécommandes	416.75 \$ 1 586.98 \$ <u>2 003.73 \$</u>
1128	ANUGO.CA	Profil vituel - Camping décembre 2020	75.00 \$ <u>75.00 \$</u>
220	Bell-Eau-Clerc inc.	Valve guillotine 6" + main d'oeuvre - Champs Roseaux	1 075.88 \$ <u>1 075.88 \$</u>
1119	Cain Lamarre s.e.n.c.r.l.	Services prof. Création OBNL (29 sept au 8 oct) Service de première ligne - novembre 2020	226.37 \$ 86.23 \$ <u>312.60 \$</u>
594	Cherbourg	Papier à main, moppe et gants vinyl - Édifice	61.75 \$ <u>61.75 \$</u>
1218	DHC Avocats	Forfait téléphonique période du 5 nov au 4 nov 2021	459.90 \$ <u>459.90 \$</u>
184	Enseignes Bouffard	Noms de rue "Chemin Rg de la Savane - Vieux-Moulin	293.31 \$ <u>293.31 \$</u>
35	Fédération Québécoise Municipalité	Honoraires prof. Réfection ponceau rue Vieux moulin Formation Peter - Comm avec les médias et citoyens Formation Peter -L'entrevue radio et télé	348.52 \$ 379.42 \$ (354.12) \$ <u>373.82 \$</u>
780	Jocelyn Grenier	4 balles de foins - Travaux ponceau Rg Savane	20.00 \$ <u>20.00 \$</u>
66	Infotech	Webinaire Taxation - PM Correction d'écritures MAJ de taxation Contrat de soutien 2021 (janvier 2021 au 31 déc 2021) Épuration 2014 - 2018	178.21 \$ 103.48 \$ 241.45 \$ 6 582.32 \$ 379.42 \$ <u>7 484.88 \$</u>
362	Journal MRG	Publicité Annuaire MRG 2021 - Camping	26.90 \$ <u>26.90 \$</u>
931	La Coop Alliance	Grattoir a neige - Garage	33.32 \$ <u>33.32 \$</u>
40	Lafontaine et Fils Inc	Pierre abrasive livrée - Entretien Rg Hiver	1 034.78 \$ <u>1 034.78 \$</u>
16	Le Magasin Général	Essence camionnette - 2020-12-03 Essence camionnette - 2020-12-07 Café - garage 2020-12-07 Essence camionnette -2020-12-11 Essence camionnette -2020-12-16 Panier de Noel 2020 Essence camionnette -2020-12-21 Essence camionnette -2020-12-24 Essence camionnette -2021-01-01	94.43 \$ 54.61 \$ 46.00 \$ 105.44 \$ 101.72 \$ 355.87 \$ 47.41 \$ 68.12 \$ 115.58 \$ <u>989.18 \$</u>
1153	Mécanique F Turmel	Ligne break + chauffrette + main-d'oeuvre - Backo	1 910.80 \$ <u>1 910.80 \$</u>
89	Ministre des Finances du Québec	Bail Marina 2021	871.48 \$ <u>871.48 \$</u>
1155	PJB Industries inc.	Crédit sur lames - Inter Lame CA-GBN - Inter Peigne courbé - Inter 2006	(1 260.13) \$ 1 217.59 \$ 1 560.21 \$

		Carbure de rempl. support sabot - Inter 2006-2020	2 498.41 \$
			<u>4 016.08 \$</u>
1187	Pro Énergie Tech	Vérification ligne d'alimentation + main d'œuvre - Patinoire	172.43 \$
		Filte à l'huile, vérifier pompe - Patinoire	151.13 \$
		Vérifier pompe à l'huile - Fournaise garage	156.31 \$
			<u>479.87 \$</u>
37	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	1/4 NPT Mano liquide - Machine a laver garage	28.57 \$
		Union ÀAB 1/4" - Inter 2006	14.67 \$
		Dot 3 H/D Brake oil ABS - Pépîne	33.77 \$
		Filtre + Frais environnement - Camionnette	8.78 \$
		Gant Nitrile - garage	68.96 \$
		Boyau 6MT2T + Acc. 6G - Inter 2006	112.05 \$
			<u>266.80 \$</u>
463	Robitaille Équipement inc.	Lame CA-GBN - Inter 2006	(984.19) \$
		Patin fonte + Lame CA - Inter 2020	1 163.55 \$
		Lame a bloc - Inter 2020	1 441.79 \$
			<u>1 621.15 \$</u>
271	Services sanitaires Denis Fortier	Enfouissement des déchets décembre 2020	1 275.15 \$
			<u>1 275.15 \$</u>
1085	Soudure et Usinage M.C.	Fer plat 1/4x2 1/2", main d'oeuvre Inter 2020	188.59 \$
			<u>188.59 \$</u>
1077	Vitrine Virtuelle	Location mensuelle janvier 2021	114.98 \$
			<u>114.98 \$</u>
1037	Xérox	Copies tirées du 25 oct au 26 nov 2020	167.99 \$
		Copies tirées du 26 nov au 27 déc 2020	206.55 \$
			<u>374.54 \$</u>
1169	Wurth	Veste isotherme	(66.99) \$
		Gants en mousse nitrile - garage	115.84 \$
			<u>48.85 \$</u>
	2970-4814 Quebec Inc	Remb (vendu terrain)	587.48 \$
			<u>587.48 \$</u>
		<b>Grand total des dépenses à faire approuver</b>	<b><u>25 413.34 \$</u></b>



**Liste des dépenses récurrentes pour le mois de décembre 2020**

Fournisseurs	Description	Montant payé
Receveur général du Canada	Remises de l'employeur 13125 9590 RP0001	1 692.03 \$
Receveur général du Québec	Remises de l'employeur 13125 9590 RP0001	4 600.19 \$
Bell Canada	Internet de la Halte décembre 2020	70.13 \$
		<u>70.13 \$</u>
Bell Mobilité inc.	Cellulaires facturés pour décembre 2020- Maire	54.00 \$
		<u>54.00 \$</u>
Câble-Axion	Internet et téléphone au camping (décembre)	53.48 \$
	Internet bureau + ligne ascenseur ( décembre)	140.86 \$
	Ligne téléphonique + internet - Maison culturelle (décembre)	108.67 \$
		<u>303.01 \$</u>
Communication Plus	Émetteur-récepteur mois janvier 2021	172.46 \$
		<u>172.46 \$</u>
Eurofins	Échantillon eau potable # 5177398-399-400	96.58 \$
	Échantillon Eaux usées 5111782-5177401-5209775-777	428.29 \$
		<u>524.87 \$</u>
Focus	Vérification de l'unité FOCUS dans le camion Inter 2020	198.44 \$
	Frais mensuel du mois de décembre 2020 - Inter 2020	83.93 \$
	Gestion des opérations pour le mois novembre 2020	140.16 \$
		<u>422.53 \$</u>
Groupe Ultima inc.	Assurance la Mutuelle des Municipalité 2021	24 478.00 \$
		<u>24 478.00 \$</u>
Harnois Énergie	Diesel 710.20L à 0.685 - 2020-12-23	756.95 \$
	Mazout 447.8000L à 0.6860 - 2020-12-29	353.19 \$
	Diesel 1 562.00 à 0.66780 - 2021-01-05	1 652.24 \$
		<u>2 762.38 \$</u>
Hydro Québec	Électricité du 2020-09-22 au 2020-11-19 - Garage	310.06 \$
	Élect. du 2020-11-01 au 2020-11-30 - Éclair. Public	233.42 \$
	Électricité du 2020-11-07 au 2020-12-06 - Sys. Chauffag	970.31 \$
		<u>1 513.79 \$</u>
Lucie Grenier	Entretien de la bibliothèque - décembre 2020	150.00 \$
		<u>150.00 \$</u>
Métal Laroche	Soumission 4175 - Quai camping (10% acc) Rés.# 2020-12218	1 669.81 \$
		<u>1 669.81 \$</u>
MRC du Granit	Droits sur mutations immobilières du 1er août au 30 nov	315.00 \$
		<u>315.00 \$</u>
Primus	Téléphone bureau 2020-11-22 au 2020-12-21	151.41 \$
	Téléphone garage 2020-11-22 au 2020-12-21	63.07 \$
		<u>214.48 \$</u>
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 inc	Récupération de rebuts décembre 2020	164.14 \$
		<u>164.14 \$</u>
Valoris	Enfouissement du 10 décembre - Compost	64.38 \$
		<u>64.38 \$</u>
Ville de Lac-Mégantic	Intervention- Feu extérieur (789 ch.Riv.Bergeron)	580.84 \$
	Intervention- Feu cheminier (515 rue Principale)	1 576.87 \$
	Intervention- Feu de cheminée (221 ch Vieux Village)	1 968.71 \$
	Intervention- Fumée de cuisson (280 ch Vieux Village)	1 610.69 \$
	Intervention - Alarme fumée (459 Principale)	78.84 \$
		<u>5 815.95 \$</u>
Visa	Achats décembre 2020	960.58 \$
		<u>960.58 \$</u>
	<b>Grand total des dépenses récurrentes</b>	<b><u>48 040.07 \$</u></b>